



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S.)

MUSIQUE

CHANT LYRIQUE

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

CHANT LYRIQUE

➤ **Inscriptions**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ **Conditions d'admission**

Ce cursus est accessible à tout candidat possédant au minimum un Brevet d'Études Musicales (B.E.M.) délivré par un établissement d'enseignement artistique classé par l'État.

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études de la classe de chant lyrique consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ **Modalités du concours d'entrée**

Ce concours comporte des épreuves d'admissibilité et une épreuve d'admission.

- **Épreuves d'admissibilité :**

- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse des candidats

- Interprétation d'un programme imposé de 15 minutes environ
Le programme est consultable sur le site Internet du Conservatoire

- **Épreuve d'admission :**

- Entretien du candidat avec le jury portant sur son parcours antérieur, sa motivation, ses objectifs et sa disponibilité à suivre des classes préparatoires.

NB : les candidats admis en CPES Chant devront présenter des évaluations dans les disciplines complémentaires, qui permettront d'établir, le cas échéant, les besoins spécifiques de formation.